



## AVIS DE COURSE

### Larmor-Le Belon-Larmor

Société Nautique de Larmor-Plage

Grade 5C – 9 et 10 Septembre 2023 – Larmor Plage

#### 1 REGLES

L'épreuve est régie par :

- 1.1 - les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 - la partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2.
- 1.3 - les règlements fédéraux.

#### 2 INSTRUCTIONS DE COURSE (IC)

- 2.1 Les IC seront disponibles après 18h le Vendredi 8 septembre sur le tableau officiel d'information, consultable sur le groupe WhatsApp :

<https://chat.whatsapp.com/LmKaDchfeKV4OJRGpjrv1S>

- 2.2 Les IC seront aussi affichées sur les vitres du club house de la SNL et sur le site web du club: <http://snl.bzh>



#### 3 COMMUNICATION

- 3.1 Les concurrents devront s'inscrire sur le groupe WhatsApp pour accéder au tableau officiel d'information.

#### 4 ADMISSIBILITÉ ET INSCRIPTION

L'épreuve est ouverte à

- 4.1 - tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable.
- 4.2 - tous les bateaux du système à handicap Jauge Classique.
- 4.3 Documents exigibles à l'inscription :
  - 4.3.1 Pour chaque concurrent :
    - a. Concurrent majeur en possession d'une Licence, la licence Club FFV mention "compétition" ou "pratiquant".
    - b. Concurrent mineur en possession d'une Licence, la licence Club FFV mention « compétition » valide, ou la licence Club FFV mention «adhésion» ou«pratiquant» accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
    - c. Concurrent n'étant pas en possession d'une Licence Club FFV, étranger ou de nationalité française résidant à l'étranger :
      - un justificatif d'appartenance à une Autorité Nationale membre de World Sailing.
      - un justificatif d'assurance valide en responsabilité civile avec une couverture minimum de 2 millions d'Euros.
      - pour les mineurs, l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.
  - 4.3.2 Pour le bateau :
    - le certificat de jauge.
- 4.4 Les bateaux admissibles peuvent se pré-inscrire par mail et devront finaliser leur inscription au club house de la SNL, avec les droits requis, durant les créneaux d'inscription suivants :

Vendredi 1 septembre 2023	18h30-21h00
Vendredi 8 septembre 2023	18h30-21h00

- 4.5 Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.

## 5 DROITS A PAYER

5.1 Les droits sont les suivants : **35€**

5.2 Autres frais : La nuit au port du Belon n'est pas incluse dans le prix, **prévoir d'activer le pass escales de la Sellor pour la nuit ou contacter directement le port du Belon pour solder sa nuit.**

## 6 PROGRAMME

6.1 Confirmation d'inscription :

Vendredi 1 septembre 2023	18h30-21h00
Vendredi 8 septembre 2023	18h30-21h00

6.2 Jours de course :

Date :	Format	Heure premier départ
Samedi 9 septembre 2023	Course en Flotte (Classique)	9h15
	Course Poursuite (Osiris)	9h30
Dimanche 10 septembre 2023	Course en Flotte (Classique)	10h15
	Course Poursuite (Osiris)	10h30

6.3 Remise des prix : Dimanche 10 septembre 2023 18h00 au Club House de la SNL.

## 7 LIEU

7.1 L'Annexe 1 à l'AC indique l'emplacement des zones de course.

## 8 LES PARCOURS

8.1 Pour les OSIRIS, le format des deux courses du samedi et du dimanche seront **la course poursuite**. Sur base d'une distance parcourue entre la zone des écrevisses et la zone devant Port Manech, des temps de course théoriques seront calculés à la cloture des inscriptions via le système de Handicap OSIRIS. **Les heures de départ de chaque bateau seront affichés sur le tableau officiel d'information à la cloture des inscriptions.**

8.2 Pour les CLASSIQUES, le format des deux courses de samedi et de dimanche sera la course en flotte. **Il y aura donc un départ unique.**

## 9 CLASSEMENT

9.1 1 course validée sera nécessaire pour valider la compétition.

9.2 Le score d'un bateau dans une série doit être le total des scores de ses courses.

9.3 Il y aura 2 groupes de classement : Jauge Osiris et Jauge Classique.

## 10 ETABLISSEMENT DES RISQUES

La RCV 3 stipule : « La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. » En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

## 11 PRIX

Des prix seront attribués aux 3 premiers équipages de chaque groupe de classement.

## 12 MAREES

### PORT MANECH

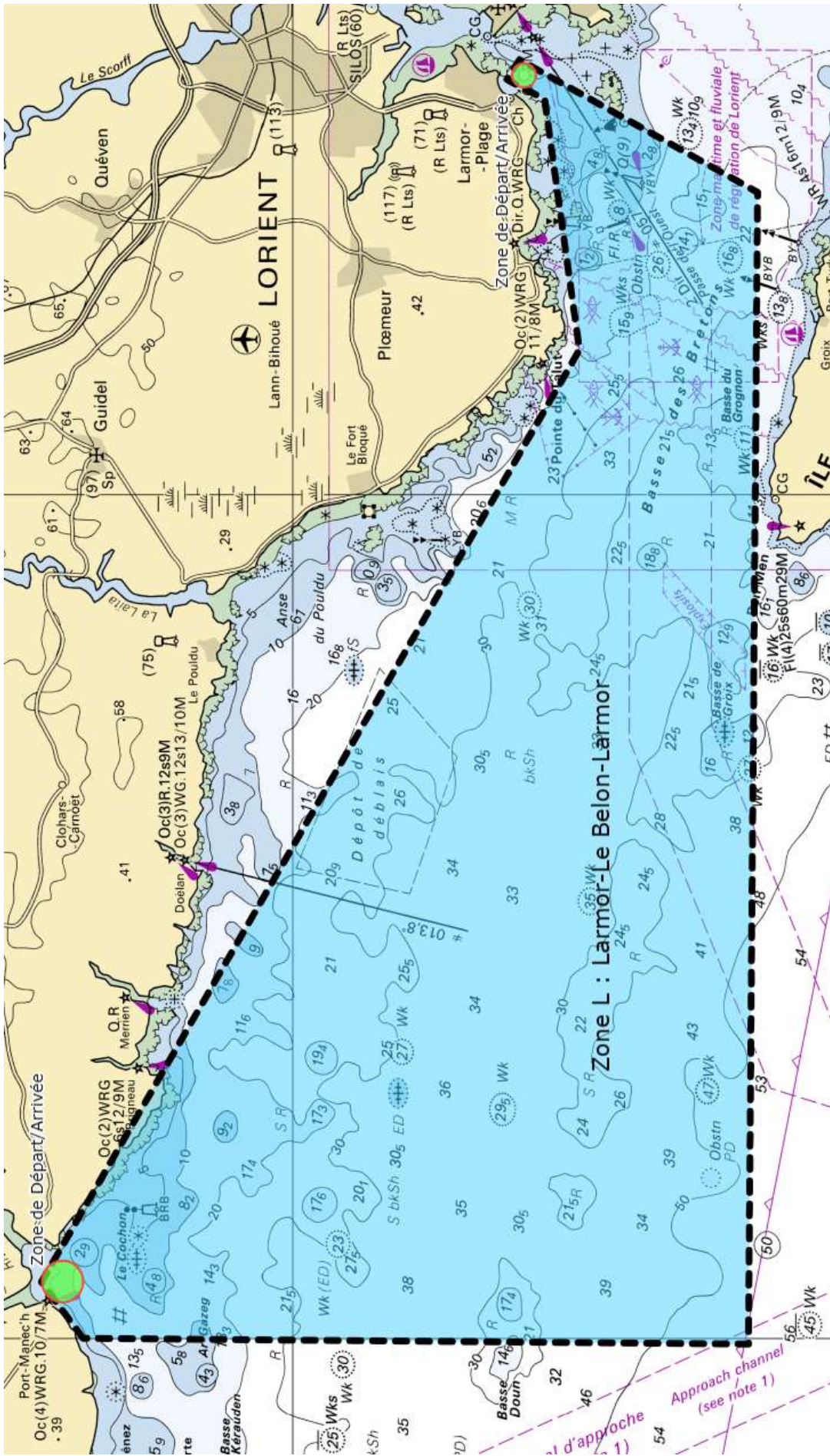
Samedi 9 septembre 2023 : BM 07h21 PM 14h13 – Coef. 31

Dimanche 10 septembre 2023 : BM 08h40 PM 15h14 – Coef. 41

## 13 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour plus d'informations, contacter *la Société Nautique de Larmor-Plage* par mail ou en venant au club house le vendredi soir.

# ANNEXE 1 ZONE DE COURSE







## Fiche d'inscription

Nom du bateau : .....

Numéro de voile : .....

Type de bateau/yacht : .....

Handicap HN OSIRIS : .....

Handicap Jauge Classique : .....

Longueur:..... Tirant d'eau:..... Pass Escales :.....

**La SNL va prévenir le port du Belon du nombre de places nécessaires, mais chaque bateau doit soit activer son Pass Escale, soit contacter le port pour payer sa nuit au port!**

Nom du skipper : ..... Prénom : ..... Licence : .....

Adresse : .....

Adresse courriel : ..... @ ..... Téléphone : .....

Equipage :

Nom	Prénom	Licence FFV	Téléphone

Frais d'inscription : 35 € : ..... (esp/chèq)

### Attestation

Je m'engage à respecter les Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur ce document.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

**Date** : .....

(mention nécessaire : « Lu et approuvé »)

**Signature du Skipper** : .....

**Larmor-Le Belon-Larmor**  
*Société Nautique de Larmor-Plage*  
Grade 5C – 9 et 10 Septembre 2023 – Larmor-Plage



**Autorisation parentale pour les mineurs**

Je soussigné, M..... autorise mon  
enfant .....à participer

A l'épreuve Larmor-Belon-Larmor et dégage la responsabilité des organisateurs des risques de  
cette activité sportive.

**(Signature de l'un des parents, précédée de la mention « Bon pour autorisation  
parentale ») :**

Fait à :..... le : ..... mention :

« ..... »

**Signature :.....**